

## **Demi-finales Coupes nationales DAX, LES 1<sup>er</sup>/2 FEVRIER 2020**

La compétition se déroulera à la **Salle Omnisport MAURICE BOYAU, Boulevard des Sports DAX 40100**

**Le port de chaussures gymniques est obligatoire pour toutes les personnes se trouvant sur le plateau (gymnastes, juges et cadres).**

**Directeur du Concours : Elisabeth JEAN**  
**Secrétariat : Claire DARIUS**  
**Responsable du Jury : Anne Marie REINOSE**  
**Contrôle du Matériel : Stéphane DEGOS**  
**Contrôle des licences : Elisabeth JEAN et Claire DARIUS**

### **DEROULEMENT ET REGLEMENT DE LA COMPETITION :**

Respect des règlements : se référer au programme fédéral chapitre « Coupes Nationales » Pages 73 à 82

La compétition se déroulera de la façon suivante :

- **Journée du samedi :**
  - 4 horaires « Coupe Senior » et 2 horaires « coupe Espoir » :
    - Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> horaire sur 1 agrès et 1 jury Senior,
    - Les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> horaire s'effectuera avec un double jury : Senior et Espoir + les gymnastes masculins
  - Appel et contrôle des licences dans une salle annexe.
  - Echauffement à l'agrès : 8 à 9 mn par agrès selon le nombre de gymnastes,
  - La présentation des gymnastes se fera au sol
  - Les résultats Senior et Masculins seront donnés vers 22h25
- **Journée de dimanche :**
  - 2 horaires « Coupe Espoir » sur 1 agrès et 1 jury Espoir,
  - Résultats le dimanche vers 13h30

L'accès à la salle de compétition est interdit à toutes les gymnastes avant l'heure d'ouverture de la salle.

## Samedi 1<sup>er</sup> février

### 1<sup>er</sup> HORAIRE : 8h00 à 11h20-Catégorie SENIOR

Ouverture de la salle d'appel	: 7h15
Appel des gyms, contrôle licences et échauffement articulaire	: 7h50-8h20
Compétition (échauffement 9 mn à l'agrès)	: 8h25-11h20

### 2<sup>ème</sup> HORAIRE : 12h20-15h40-Catégorie SENIOR

Accès à la salle d'appel	: 11h20
Appel des gyms, contrôle licences et échauffement articulaire	: 11h40-12h15
Compétition (échauffement 9 mn à l'agrès)	: 12h20-15h40

### 3<sup>ème</sup> HORAIRE : 15h55-18h55-Catégorie SENIOR/Catégorie ESPOIR (avec les masculins)

Accès à la salle d'échauffement	: 15h05
Appel des gyms, contrôle licences et échauffement articulaire	: 15h25-15h50
Compétition (échauffement 9 mn à l'agrès)	: 15h55-18h55

### 4<sup>ème</sup> HORAIRE : 19h15-22h10-Catégorie SENIOR/Catégorie ESPOIR (avec les masculins)

Accès à la salle d'échauffement	: 18h20
Appel des gyms, contrôle licences et échauffement articulaire	: 18h40-19h10
Compétition	: 19h15-22h10

## Dimanche Matin

### 1<sup>er</sup> HORAIRE : 8h00 à 10h30-Catégorie ESPOIR

Ouverture de la salle d'appel	: 7h00
Appel des gyms, contrôle licences et échauffement articulaire	: 7h25-7h55
Compétition (échauffement 9 mn à l'agrès)	: 8h00-10h30

### 2<sup>ème</sup> HORAIRE : 10h45-13h15-Catégorie ESPOIR

Accès à la salle d'appel	: 11h20
Appel des gyms, contrôle licences et échauffement articulaire	: 10h10-10h40
Compétition (échauffement 9 mn à l'agrès)	: 10h45-13h15

Lors de l'appel, les entraîneurs sont invités à vérifier leurs équipes d'associations et régionales et à signer la feuille d'émargement.

## Juges

### Catégorie SENIOR

#### SAMEDI : 1er février

Pointage Jury :	7h40
Réunion des juges :	7h55
Début compétition :	8h25

### Catégorie ESPOIR

#### SAMEDI 1er Février

Pointage Jury :	15h00
Réunion des juges :	15h25
Début compétition :	15h55

#### DIMANCHE 2 février

Pointage Jury :	7h30
Début compétition :	8h

## **RAPPEL : Art 34.4.2**

**Page 76 :** La participation aux 1/2 Finales et aux Finales des gymnastes qualifiées (y compris dérogées) doit être confirmée à la Fédération et aux organisateurs dans les délais indiqués à l'article 8 Bis.

**Toute absence de confirmation sera considérée comme forfait.**

La composition des équipes d'Association doit être donnée au moment de la confirmation.

Pour les ½ Finales, aucune modification de la composition des équipes ne sera autorisée **à moins de 7 jours de la compétition** (sauf cas d'un forfait d'une gymnaste).

**Le tirage au sort du 1er agrès** sera effectué lors de l'appel des gyms.

Lors de l'appel, 2 badges vous seront remis : un pour le report des notes, l'autre pour constituer l'ordre de passage au sol et la présentation des gymnastes. Cet ordre de passage sera remis à la table des directeurs de concours.

Veillez envoyer les musiques de sol à l'adresse suivante :

[Jean-louis.peyres@wanadoo.fr](mailto:Jean-louis.peyres@wanadoo.fr) **pour le 18/01/2020 DERNIER DELAI** en respectant les consignes suivantes :

- Format MP3
- En précisant : Nom, Prénom, Catégorie et le Club = en MAJUSCULE
- Envoi par une SEULE personne (si possible)
- Pour éviter tout problème : merci de prévoir un accusé de réception de votre envoi

**L'ordre des gymnastes est à préparer pendant l'échauffement et ce pour éviter toute perte de temps.**

**TOUS LES DEPLACEMENTS SE FERONT EN MUSIQUE ET EN ORDRE SUIVANT LA ROTATION OLYMPIQUE.**

### **Attention :**

Les gymnastes doivent être PRESENTES A LA MISE EN PLACE DES GROUPES.

Toutes les gymnastes doivent être présentes pour la remise des récompenses.

En cas de défection, merci de prévenir :

**Elisabeth JEAN** : 06 08 23 38 46 - [zabeth.jean@gmail.com](mailto:zabeth.jean@gmail.com) .

Ou **Pascal LEGOUIC** : 06 89 16 02 03 – [pascal.legouic@fscf.asso.fr](mailto:pascal.legouic@fscf.asso.fr)

Juges : **Anne Marie REINOSE** : 06 26 22 17 62 – [amreinose@aol.com](mailto:amreinose@aol.com)

**NOUS REMERCIONS TOUTES LES ASSOCIATIONS DE RESPECTER CES CONSIGNES AFIN DE PERMETTRE UN BON DEROULEMENT DE LA COMPETITION.**

**Qualifications pour les finales** : La liste des gymnastes qualifiées pour les finales sera publiée au plus tard le mercredi 5 février 2020. La date butoir des engagements des gymnastes qualifiées pour les finales a été fixée du 7 au 10 février 2020.

**Délégué Fédéral**

Elisabeth JEAN

# ANNEXES

## Article 34.1.5 :

### Article 34. COUPES NATIONALES - (1/2 finales)

PARCOURS PAR ÉQUIPE D'ASSOCIATION		PARCOURS INDIVIDUEL		PARCOURS PAR ÉQUIPE DE RÉGION
Coupe Espoir et Coupe Senior		Coupe Espoir	Coupe Senior	Coupe Espoir et Coupe Senior
<p><b>CONDITION DE PARTICIPATION</b> Une équipe sera qualifiée pour les 1/2 Finales à condition que 3 gymnastes minimum soit qualifiés à titre individuel (dont 1 dérogée maximum)</p>		<p><b>CONDITION DE PARTICIPATION</b> Avoir obtenu le nombre de points suffisant à l'issue du 1<sup>er</sup> tour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Benjaminines : 35 pts</li> <li>• Minimes : 36 pts</li> <li>• Cadettes 1 : 38 pts</li> <li>• Ou être dérogée pour le 1<sup>er</sup> tour</li> </ul>	<p><b>CONDITION DE PARTICIPATION</b> Avoir obtenu le nombre de points suffisant à l'issue du 1<sup>er</sup> tour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadettes 2 : 38 pts</li> <li>• Juniors : 38 pts</li> <li>• Seniors : 38 pts</li> <li>• Ou être dérogée pour le 1<sup>er</sup> tour</li> </ul>	<p><b>CONDITION D'INSCRIPTION</b> Une équipe doit être composée de 5 gymnastes minimum qualifiés à titre individuel (dont 1 dérogée maximum).</p>
<p>• Les équipes sont nominatives. La composition doit être d'année lors de l'engagement à la compétition et les éventuelles dérogées doivent y figurer.</p> <p>• Avant le début de la compétition, vous devez vérifier auprès du secrétariat, la composition de votre équipe d'Association afin d'éviter tout litige.</p>		<p>• Les Régions peuvent présenter une ou plusieurs équipes de Région de 5 à 6 gymnastes (au maximum 3 équipes par coupe).</p> <p>• Les équipes sont nominatives. La composition doit être donnée lors de l'engagement à la compétition et les éventuelles dérogées doivent y figurer.</p> <p>• Avant le début de la compétition, vous devez vérifier auprès du secrétariat, la composition de votre équipe d'Association afin d'éviter tout litige.</p>		

1/2 FINALES (EN ZONE)

**Article 34. COUPES NATIONALES - (Finale)**

PARCOURS PAR ÉQUIPE D'ASSOCIATION		PARCOURS INDIVIDUEL		PARCOURS PAR ÉQUIPE DE RÉGION
Coupe Espoir et Coupe Senior	Coupe Espoir	Coupe Senior	Coupe Senior	Coupe Espoir et Coupe Senior
<p><b>CONDITION DE PARTICIPATION</b> Un classement vertical sera effectué à la suite des 1/2 finales. Les équipes qualifiées seront les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les 4 premières équipes de chaque zone</li> <li>• les 5 équipes suivantes au classement vertical des 3 zones confondues</li> </ul>	<p><b>CONDITION DE PARTICIPATION</b> • Pour les gymnastes ne faisant pas partie d'une équipe d'association qualifiée en finales : Un classement vertical des 3 zones confondues sera établi. Seront qualifiés 24 gymnastes soit : 8 benjamins 8 minimes 8 cadettes 1</p>	<p><b>CONDITION DE PARTICIPATION</b> • Pour les gymnastes ne faisant pas partie d'une équipe d'association qualifiée en finales : Un classement vertical des 3 zones confondues sera établi. Seront qualifiés 24 gymnastes soit : 8 cadettes 2 8 juniors 8 seniors</p>	<p><b>CONDITION D'INSCRIPTION</b> Une équipe doit être composée de 5 gymnastes minimum qualifiés à titre individuel (dont 1 dérogé maximum).</p>	<p>• Les Régions ne peuvent présenter qu'une seule équipe de Région de 5 à 6 gymnastes par coupe.</p> <p>• Les équipes sont nominatives. La composition doit être donnée lors de l'engagement à la compétition et les éventuelles dérogées doivent y figurer.</p> <p>• Avant le début de la compétition, vous devez vérifier auprès du secrétaire la composition de votre équipe d'Association afin d'éviter tout litige.</p>
<p>• Le classement vertical limitera à un maximum de 2 équipes par association et par coupe.</p> <p>• La composition de l'équipe qualifiée doit être la même que celle des 1/2 finales (que les gymnastes soient qualifiés sur le classement individuel ou non).</p> <p>• Avant le début de la compétition, vous devez vérifier auprès du secrétaire la composition de votre équipe d'Association afin d'éviter tout litige.</p> <p>• Une gymnaste pourra être nommée par l'association. Elle devra être inscrite auprès de la Fédération au moment de la confirmation de sa participation à la Finale. La gymnaste remplacée devra obligatoirement avoir participé au 1er tour ou aux 1/2 Finales de l'année en cours.</p> <p>• La gymnaste remplacée pourra entrer dans l'équipe uniquement sur blessure d'une gymnaste titulaire jusqu'à 7 jours avant la compétition. Un justificatif médical attestant du forfait de la gymnaste titulaire devra être obligatoirement fourni pour valider la titularisation de la gymnaste remplacée dans l'équipe.</p>	<p>• Pour les gymnastes faisant partie d'une équipe d'association qualifiée en finales : Figureont sur le classement individuel à condition d'avoir obtenu, aux 1/2 Finales, un total de points supérieur ou égal à la 8ème gymnaste qualifiée de sa catégorie (dans le classement vertical des gymnastes non qualifiés par équipe). Ces gymnastes seront donc classées à titre individuel et également par équipe d'association.</p>	<p>• Pour les gymnastes faisant partie d'une équipe d'association qualifiée en finales : Figureont sur le classement individuel à condition d'avoir obtenu, aux 1/2 Finales, un total de points supérieur ou égal à la 8ème gymnaste qualifiée de sa catégorie (dans le classement vertical des gymnastes non qualifiés par équipe). Ces gymnastes seront donc classées à titre individuel et également par équipe d'association.</p>		
<b>FINALE NATIONALE</b>				
<p align="center"><i>Les gymnastes non qualifiés en parcours individuel ne figurent pas sur le classement individuel. Les gymnastes qualifiés pour le parcours équipe et individuel figurent sur les 2 classements.</i></p>				

**LA FÉDÉRATION SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER LES CRITÈRES DE QUALIFICATION POUR LES FINALES POUR NE PAS DÉPASSER UN EFFECTIF PLAFOND DÉTERMINÉ CHAQUE ANNÉE PAR LA CNGF.**

## **Art. 34.8 - Classement**

### **34.8.1 : CLASSEMENT**

Le classement est déterminé par le total des points obtenu aux 4 agrès (sauf en cas de blessure en cours de compétition médicalement constatée).

Une gymnaste non blessée ne se présentant pas à un agrès n'est pas classée.

### **34.8.2 : EQUIPES DE REGION**

Aux ½ Finales et Finales et pour chaque Coupe, le classement est établi en prenant en compte les 5 Meilleures notes à chaque agrès.

### **34.8.3 : EQUIPES D'ASSOCIATION**

Aux 3 tours et pour chaque Coupe, le classement est établi en prenant en compte les 3 meilleures notes à chaque agrès.

### **34.8.4 : INDIVIDUEL**

A chaque tour, un classement individuel est établi de la façon suivante :

- Coupe SENIOR : pour les Seniors pour les Juniors et pour les Cadettes 2eme année
- Coupe ESPOIR : pour les Cadettes 1ere année, pour les Minimes et pour les Benjamines

Sont classées :

- **1er tour** : Toutes les gymnastes participantes (les gymnastes dérogées pour ce tour doivent figurer en fin de palmarès pour les individuelles et dans les équipes d'Associations si nécessaire).
- **½ Finales** : Les gymnastes qualifiées aux points ou dérogées lors du 1er tour.
- **Finales** : Les gymnastes faisant partie d'une équipe d'association qualifiée pour les Finales figureront sur le classement individuel a condition d'avoir obtenu, aux ½ Finales, un total de points supérieur ou égal à la 8<sup>ème</sup> gymnaste qualifiée de sa catégorie (dans le classement vertical des gymnastes non qualifiées par équipe). Ces gymnastes seront donc classées à titre individuel et également par équipe d'association.

Les gymnastes qualifiées aux points pour le parcours individuel.

**Les gymnastes non qualifiées individuellement, mais concourant au titre d'une équipe ne peuvent participer au classement individuel.**

## **Art. 34.9 - Contrôle des points**

Les associations doivent contrôler auprès du secrétariat leurs totaux de points pour éviter tout litige. Aucune réclamation ne sera acceptée après la lecture du palmarès.